

Réf : OFP/DF/DECQ/SE/ N°46/2024

Casablanca, le 05 NOV. 2024

**Objet :** PV de la Réunion d'information au profit des candidats participants à l'Appel d'offres ouvert n°93/2024 relatif à l'impression et la personnalisation des diplômes et certificats délivrés par l'OFPPT.

**Lieu :** Direction de la Formation de l'OFPPT, Intersection de la Route B.O n°50 et la Route Nationale 11 - Route Nouaceur Sidi Maarouf - Casablanca.

**Date :** Lundi 04 novembre 2024 à 10 heures.

**Etaient présents :** M. MARAH Ahmed Chef de Division DECQ/DF & M. DEHBI Amine Chef de Service Examen/DF.

**Entreprises présentes :** LE CERCLE IMPRIMEUR, TRAGEM et BARID MEDIA.

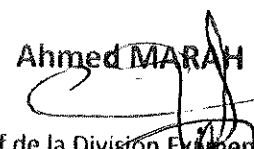
**Déroulement de la réunion :** La Direction de la Formation a présenté les spécifications techniques et a répondu aux questions posées dans le cadre de cet appel d'offres.

**Demandes d'éclaircissement et réponses données par l'OFPPT :**

- **Question 1 :** Quels types de codes-barres existent et les algorithmes de génération seront-ils fournis par la société ?
- **Réponse 1 :** L'OFPPT communique un numéro de code-barres unique pour chaque lauréat au prestataire.
- **Question 2 :** Serait-il possible de nous fournir un modèle de diplômes ?
- **Réponse 2 :** Non, cela n'est pas envisageable en raison des mesures de sécurité déjà mises en place pour le modèle actuel.
- **Question 3 :** L'impression est-elle réalisée en fin d'année ?
- **Réponse 3 :** Non, elle est effectuée en continue en fonction des besoins, avec 3 grands Lots (sessions de juillet, novembre et de janvier).
- **Question 4 :** Quels moyens seront utilisés pour communiquer les lettres de commande au prestataire pour personnalisation ?
- **Réponse 4 :** Par deux canaux sécurisés : soit par voie électronique, soit par courrier officiel.
- **Question 5 :** Quand pourrions-nous déposer les échantillons ?
- **Réponse 5 :** Les échantillons seront déposés après la sélection du prestataire, conformément à la nouvelle réglementation de gestion des marchés. Il est donc nécessaire de se référer à l'appel d'offres et à la réglementation en vigueur.



Amine DEHBI



Ahmed MARAH  
Chef de la Division Examen et  
Contrôle de la Qualité